

## Quelle politique de valorisation des fonds dans un service d'archives intermédiaires en soutien à un organisme de recherche ?

Hélène Chambefort, Georges Margot

---

### Citer ce document / Cite this document :

Chambefort Hélène, Margot Georges. Quelle politique de valorisation des fonds dans un service d'archives intermédiaires en soutien à un organisme de recherche ?. In: La Gazette des archives, n°243, 2016-3. Quel accès, quel traitement pour les documents et données de l'enseignement et de la recherche? Actes des journées d'études de la section Aurore - Archivistres des universités, rectorats, organismes de recherche et mouvements étudiants - de l'Association des archivistes français des 28 novembre 2014 et 6 novembre 2015. pp. 79-90;

doi : <https://doi.org/10.3406/gazar.2016.5379>

[https://www.persee.fr/doc/gazar\\_0016-5522\\_2016\\_num\\_243\\_3\\_5379](https://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_2016_num_243_3_5379)

---

Fichier pdf généré le 18/03/2019

# Quelle politique de valorisation des fonds dans un service d'archives intermédiaires en soutien à un organisme de recherche ?

---

Hélène CHAMBEFORT

Margot GEORGES

L'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) naît, en 1964, de la transformation de l'Institut national d'hygiène (INH) créé pour sa part en 1941. Il reste le seul organisme public de recherche français entièrement dédié à la santé humaine. À l'heure actuelle, il comprend 289 unités et centres de recherche implantés sur tout le territoire français. Cet établissement public à caractère scientifique et technique (EPST) compte, en 2013, 8 510 personnels dont environ la moitié sont des chercheurs<sup>1</sup>.



Communication cellulaire. Émission et réception du signal.

© Inserm/Depardieu, Michel

Le service des archives existe quant à lui depuis 1991. D'abord institué pour la gestion des archives administratives, le service collecte très tôt des fonds d'archives scientifiques. Certains restent encore des plus importants pour l'histoire des disciplines et celle de l'étude des maladies comme le fonds de l'unité 193 « Myopathies »<sup>2</sup> ou le fonds du premier programme national de recherche sur le Sida<sup>3</sup> – le PNRS – lancé par le ministère de la Santé à la fin des années 1980. Ce programme, dont les financements sur projets étaient gérés par l'Inserm, a préfiguré la création de l'Agence nationale de recherche sur le

---

<sup>1</sup> INSERM, *Bilan Social 2013*, Paris, Inserm, 2013, p. 5.

<sup>2</sup> Unité 193, 1946-1988, archives Inserm, cote Archives nationales 20150063.

<sup>3</sup> PNRS, 1977-1992, archives Inserm, cote Archives nationales 20130741.

Sida et les hépatites (ANRS) en 1988. Aujourd'hui, les fonds scientifiques sont nombreux et régulièrement collectés, classés et versés aux Archives nationales dans le cadre de l'organisation des archives publiques en France. La politique de collecte active auprès des chercheurs de l'Inserm permet la mise à disposition d'un « panel » d'archives plus riche pour les chercheurs en histoire ou épistémologie des sciences, et devrait également encourager le retour des chercheurs sur les archives de leurs disciplines pour leurs propres travaux de recherche. Cette massification des fonds scientifiques et des archives de la recherche nous amène à réfléchir à de nombreuses et nouvelles problématiques : quelle collecte ? Comment classer ? Quelle évaluation ? Que conserve-t-on ? Quel accès ? Comment valorise-t-on ces archives ? etc. Notre communication s'attachera à répondre aux deux dernières questions que sont l'accès aux archives de la recherche et leur diffusion. Nous nous intéresserons dans un premier temps au rôle d'un service d'archives intermédiaires quant à la valorisation de ses fonds. Ensuite, nous nous interrogerons sur les modes de valorisation en fonction des différents publics de chercheurs. Enfin, nous proposerons des pistes de réflexion pour la mutualisation de nos actions de valorisation.

### **Quelle valorisation dans un service d'archives intermédiaires ?**

En tant que service d'archives dans un établissement public scientifique et technique, nous traitons au quotidien des archives à la fois intermédiaires et historiques. La plupart des fonds historiques sont versés aux Archives nationales après traitement archivistique. Dans ce contexte, réfléchir à une politique de valorisation des fonds ne semble pas prioritaire et pourtant nous appréhendons l'importance de cette dernière au quotidien.

Pour mener à bien une collecte efficace et pérenne auprès des chercheurs, la valorisation des fonds reste un argument majeur qui prime largement sur la contrainte légale et l'accès facilité aux données. Parmi les chercheurs, nous relevons différents profils. Tout d'abord, ceux pour lesquels l'intérêt patrimonial dans le versement de leurs archives n'est pas primordial. Ensuite, ceux qui en ont conscience mais qui ne pensent pas prioritairement aux Archives nationales comme institution de conservation. Enfin, ceux pour qui l'intérêt patrimonial et la prise en charge de leurs fonds par notre service en vue d'un versement aux Archives nationales est une évidence. Pour tous ces cas de figure, une politique active de valorisation vient créer, accompagner ou renforcer la conscience du caractère patrimonial de ces archives pour les

scientifiques. La valorisation est également une activité bien connue des chercheurs et dont ils comprennent l'utilité, y étant eux-mêmes confrontés dans leurs recherches. Donner accès aux connaissances qui découlent de leurs travaux est en effet l'une de leurs principales missions, d'ailleurs c'est aussi une des missions fondatrices de l'Inserm en tant qu'établissement public à caractère scientifique et technique<sup>1</sup>.



Page d'accueil du site Histoire de l'Inserm © Inserm

Pour un organisme, son histoire constitue l'élément le plus facilement valorisable à partir des sources d'archives. L'Inserm a fêté en 2014 ses cinquante ans et de nombreuses manifestations associant les personnels se sont déroulées tout au long de l'année. Cet événement a permis aux personnels de prendre conscience de leur appartenance à l'organisme, rendant plus prégnant l'attachement à l'histoire de l'institution et facilitant grandement la collecte des archives. Par ailleurs, depuis le début du XXI<sup>e</sup> siècle, le service des archives est associé à la politique de communication et à l'écriture de l'histoire de l'établissement d'une part par son rattachement direct au département de

<sup>1</sup> Les statuts de l'Inserm de 1983 précisent qu'une des missions principales de cet organisme est la formation à et par la recherche.

l'information scientifique et de la communication depuis 1998, et d'autre part par son implication dans le développement du site Histoire<sup>1</sup> dès le début des années 2000. Ce site Internet, retravaillé et valorisé fin 2013, a été mis en ligne afin de lancer l'anniversaire de l'Inserm en 2014. Le projet du site Histoire était d'abord de reconstituer l'histoire « factuelle » de l'Inserm : recueillir, rassembler, gérer toutes les informations relatives à l'activité de l'Institut depuis ses origines, à travers les textes qui l'ont fondé, les directeurs généraux qui l'ont animé, les scientifiques et tous les personnels qui l'ont marqué, de même que les productions de connaissances qui ont fait sa renommée internationale dans le champ de la recherche biologique, médicale et en santé. Dès le début, le site est pensé par une ancienne directrice de la communication : Suzy Mouchet, en étroite collaboration avec le service des archives pour identifier l'existant et recourir à d'autres sources, mais aussi pour compléter cet existant par tous les documents, faits marquants et témoignage des acteurs. Ce site est également pour nous le moyen de mettre en ligne nos inventaires d'archives historiques.

Le site Histoire donne accès aux sources de l'histoire de l'institution : l'étape suivante est d'en encourager l'étude. Or, un comité d'histoire permet de mener ou de soutenir et de publier ou diffuser des travaux de recherche concernant un établissement. C'est aussi une interface de collaboration entre le service des archives, celui de la communication et les milieux universitaire et scientifique. Il facilite ainsi la recherche en estampillant d'un crédit scientifique le travail de l'archiviste. Un comité d'histoire, dans lequel le service des archives est impliqué, est en cours de mise en place à l'Inserm. Ainsi, le service des archives, qui est certes un service d'archives intermédiaires, dépend avant tout d'une institution autonome dont la conscience de l'intérêt de l'archivage est liée, tout comme pour les chercheurs, aux opérations de valorisation et de réutilisation des archives.

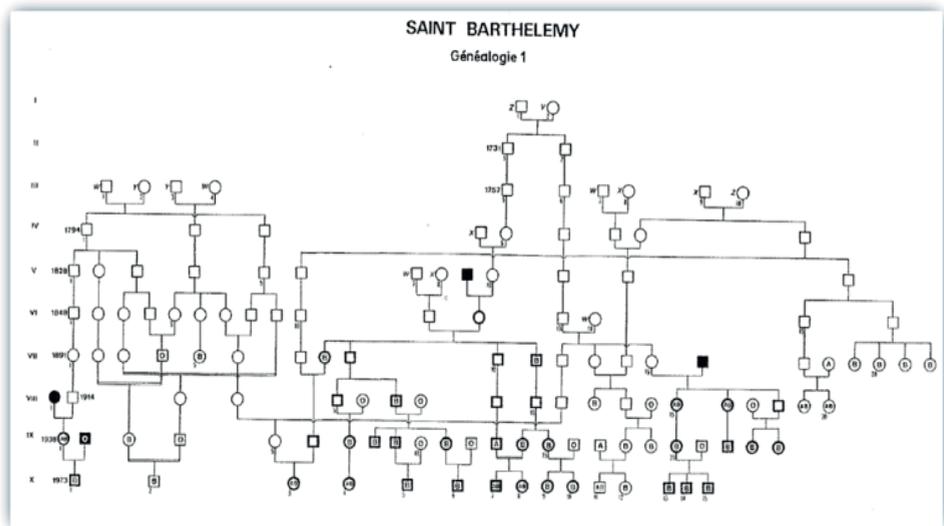
Enfin, en tant que service d'archives intermédiaires, nos fonds historiques sont pour la plupart conservés aux Archives nationales. En outre, la collecte est facilitée lorsque les chercheurs et l'organisme ont une connaissance de l'institution chargée de conserver leurs archives mais également de ce que celles-ci deviennent une fois versées. Pour nous, un partenariat avec les Archives nationales serait donc important. Un retour sur les travaux de recherche menés sur les fonds Inserm nous permettrait, par exemple, de présenter aux chercheurs les utilisations possibles de leurs fonds. Nous montrerions ainsi dès la collecte les formes de valorisation existantes afin de

---

<sup>1</sup> INSERM, *Histoire de l'Inserm* [en ligne], disponible sur <http://histoire.inserm.fr/> (consulté le 31 mars 2015).

présenter d'emblée l'intérêt patrimonial des fonds Inserm. En retour, nous aurions également des informations à apporter aux lecteurs travaillant sur ces derniers dans les autres services d'archives. Enfin, notre participation aux journées d'études et colloques sur des sujets pouvant concerner nos fonds permettrait de donner une vision plus exhaustive des archives mobilisables sur un sujet donné. Ce partenariat est pour l'instant un élément de prospective que nous aimerions construire dans les prochaines années en relation éventuelle avec le comité d'histoire de l'Inserm.

### **Producteurs/publics : quels chercheurs ?**



Archives de l'unité 155 (AN 20150068) © Inserm

Au sein du service des archives de l'Inserm, la valorisation des archives papier et électroniques auprès des chercheurs se situe sur deux plans, correspondant également aux deux populations de « consultants d'archives ». Le principal est celui des chercheurs en histoire, sociologie des sciences, communication, etc. qui consultent les fonds de l'Inserm dans une perspective de recherche historique ou épistémologique. Cette population se rapproche de la population des lecteurs classiques dans les services d'archives. Ils ont besoin d'instruments

de recherche, d'informations sur les fonds conservés et leurs lieux de conservation, et d'éclairage historique sur les archives et sur l'institution. Le second niveau concerne les chercheurs de l'institution elle-même qui sont parfois amenés à retravailler à partir de leurs documents. Citons l'exemple de deux chercheurs de l'unité 155 « Épidémiologie génétique » ; le directeur, Josué Feingold, et Étienne Bois. Ces deux chercheurs ont mené, à la fin des années 1970, une enquête épidémiologique sur la surdité à Saint-Barthélemy (Antilles françaises). Dans les années 2000, ils versent les documents de cette étude au service des archives de l'Inserm qui procède à leur classement. Quelques années plus tard, ces deux chercheurs ont eu besoin de consulter leurs archives dans le cadre d'une nouvelle recherche. Nous pouvons également citer l'exemple les cahiers de laboratoire qui sont amenés à être régulièrement consultés en raison de leur statut d'archives intermédiaires. Et enfin, nous avons récemment été contactées par une sociologue travaillant sur les questions de toxicomanie qui souhaite reprendre les données d'une enquête menée entre 1988 et 2004 par Françoise Facy auprès de toxicomanes incarcérés<sup>1</sup>. Cette dernière, chercheuse à l'Inserm, spécialiste de l'étude de la toxicomanie, nous avait confié ses archives en 2012. Elles ont depuis été versées aux Archives nationales. Nos actions de sensibilisation sont menées en direction de ces deux publics.

### *Sensibiliser les producteurs à la réutilisation*

Le terme « producteurs d'archives » est employé dans ce paragraphe pour désigner les chercheurs Inserm. C'est auprès de ceux-ci que nous collectons les archives scientifiques qu'il nous semble ensuite intéressant de faire connaître car les informations qu'elles contiennent peuvent être réutilisées pour d'autres recherches. Par exemple, nous avons traité récemment un fonds contenant de nombreuses données d'enquêtes alimentaires effectuées dans les années 2000<sup>2</sup>.

Celles-ci pourraient servir d'éléments de comparaison ou montrer l'évolution au regard d'enquêtes plus récentes. Un exemple plus prégnant encore est, à nouveau, celui des archives de l'unité 155<sup>3</sup>. Leurs travaux sur la surdité et la génétique dans des îles des Antilles françaises sont uniques et il ne serait plus

---

<sup>1</sup> Françoise Facy, 1969-2010, archives Inserm, cote Archives nationales 20130173.

<sup>2</sup> Unité 341, 1961-2004, archives Inserm, cote Archives nationales 20150070.

<sup>3</sup> Unité 155, 1964-2004, archives Inserm, cote Archives nationales 20150068.

possible, à l'heure actuelle, de collecter à nouveau les mêmes données. Celles-ci concernent des populations génétiques ayant changé et sont en nombre et en diversité assez importantes et non entièrement analysées.

Afin de mener à bien ces actions de sensibilisation, nous avons développé plusieurs outils : nous avons, par exemple, rédigé une brochure spécifiquement destinée aux chercheurs. Elle comprend, comme le guide de l'archivage, une rubrique sur le devenir de leurs archives. Notre page extranet contient, elle aussi, une rubrique « Valorisation » présentant les divers canaux de diffusion des archives de l'Inserm. À terme, nous souhaiterions intégrer dans cette page des outils pour accompagner les chercheurs dans la réutilisation des données et documents archivés. De manière générale, nous avons construit, en partenariat avec le service de la communication, une identité visuelle pour le service des archives, permettant une identification plus directe de notre service. Nous avons notamment déployé une signature courriel.



Guide et brochure du service des Archives  
© Inserm



Signature du service des Archives de l'Inserm  
© Inserm

Par ailleurs, depuis la création du service, des partenariats spécifiques sont développés avec des entités administratives spécifiques ou des centres de recherche afin de mettre à disposition des documents d'archives lors de manifestations, du type anniversaire. Nous avons déjà évoqué les festivités du cinquantième anniversaire de l'Inserm pour lequel quelque mille documents d'archives ont été mobilisés. Lors de ces manifestations, le service a également

été contacté pour faire des conférences auprès des personnels. Nous avons également été associées activement aux trente ans du Conseil d'orientation régional Inserm en Guadeloupe. Enfin, nous sensibilisons nos chercheurs à l'histoire en collectant des témoignages oraux. Ceux-ci éclairent les fonds d'archives et apportent un témoignage sur l'histoire de l'Inserm. Ces collectes amènent les chercheurs à se repencher sur leur passé et leur font mesurer l'intérêt patrimonial des archives et de leur contenu.

### *La valorisation auprès de lecteurs « traditionnels »*

L'accès aux archives, même s'il n'est pas encore automatique pour nos chercheurs, doit être développé pour les lecteurs traditionnels dont les travaux permettent que les archives collectées soient utilisées et valorisées. La visibilité de notre service auprès d'eux passe par plusieurs actions. Nous participons à des colloques d'historiens sur des thématiques spécifiques pour faire connaître les sources mobilisables sur ces sujets, à l'image de notre intervention lors d'un colloque sur l'histoire du droit des enfants où nous avons présenté les sources disponibles à l'Inserm pour écrire cette histoire<sup>1</sup>. Nous souhaitons également publier des articles dans des revues d'histoire des sciences sur des fonds particulièrement intéressants. Nous pouvons ici prendre l'exemple d'un article que nous sommes en train de rédiger pour soumission à la revue *Vingtième Siècle* sur le fonds des archives scientifiques de la première unité de gastroentérologie de l'Inserm (unité 10)<sup>2</sup>. Ce fonds est intéressant parce qu'il concerne à la fois les activités de recherche fondamentale du laboratoire mais aussi le développement de partenariats avec l'industrie, et notamment avec Rhône-Poulenc, et la mise en place de formations universitaires de type DEA. Fonds pour lequel nous avons publié en ligne un complément au n° 109 d'*Archivistes !*<sup>3</sup>. Par ailleurs, nous réfléchissons actuellement à la publication d'un blog qui contiendrait entre autres des articles décrivant nos fonds. Ce blog intégrerait également des billets touchant à nos pratiques et réflexions archivistiques. Enfin, de manière plus restreinte, il nous arrive de communiquer sur des listes

---

<sup>1</sup> CHAMBEFORT (Hélène) et GEORGES (Margot), « Du laboratoire aux Archives : les sources de la prise en compte des enfants dans la recherche en santé », dans DENÉCHÈRE (Y.) et NIGET (D.) (dir.), *Droits des enfants au XX<sup>e</sup> siècle : pour une histoire transnationale*, Presses universitaires de Rennes, 2015. À paraître.

<sup>2</sup> Unité 10, 1950-1999, archives Inserm, cote Archives nationales 20130740.

<sup>3</sup> GEORGES (Margot), « Les archives de l'Unité 10 de l'Inserm : un fonds d'archives scientifiques », *Archivistes !*, n° 109, Avril-juin 2014, Association des archivistes français, Paris (article complémentaire en ligne : <http://www.archivistes.org/Archivistes-no109>).

de diffusion pour historiens telle que *Theuth*<sup>1</sup>. Ces listes nous permettent en outre de mener une veille sur les colloques et appels à communication.

Il nous semble intéressant de mentionner le partenariat privilégié que nous développons depuis quelques années avec une unité mixte de recherche en sciences sociales de l'Inserm : le CERMES3 *Centre de recherche médecine, sciences, santé, santé mentale, société*. Ce partenariat nous permet de collecter des fonds d'archives particulièrement intéressants auprès des chercheurs du centre mais aussi, et c'est ce qui nous intéresse dans cet article, de faire venir travailler sur nos fonds des chercheurs en histoire des sciences, notamment des doctorants. Par ailleurs, ce partenariat avec des chercheurs qui nous versent des archives et qui consultent des archives à titre historique pourrait déboucher sur la réutilisation de certains fonds pour des travaux « scientifiques ».

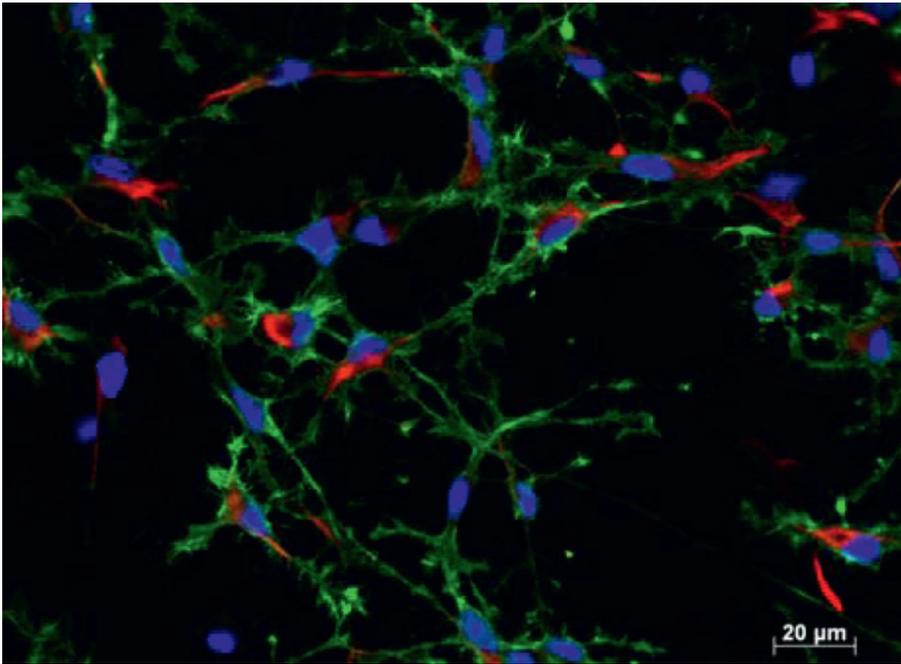
## **Mutualisation**

Le CERMES3 est également intéressant par son statut d'unité mixte de recherche dont les tutelles associent universités et organismes de recherche. Cette mixité nous oblige à penser nos actions dans une perspective de mutualisation. Mutualisation institutionnalisée d'une part, puisque toutes les unités de recherche de l'Inserm sont mixtes avec au moins une université, et mutualisation raisonnée d'autre part grâce aux partenariats noués au sein de la section Aurore<sup>2</sup> et à la professionnalisation des services d'archives en universités et organismes de recherche. Ainsi, l'activité de valorisation, toute importante qu'elle soit dans la perspective de la collecte, peut paraître secondaire au regard des moyens des services et de leur degré de maturité et il nous semble donc primordial de mutualiser nos efforts.

---

<sup>1</sup> La liste de diffusion de *Theuth* a pour vocation de favoriser la circulation en temps réel d'informations et de discussions relatives à l'épistémologie et à l'histoire des sciences (theuth@listes.univ-rennes1.fr).

<sup>2</sup> Sixième section de l'Association des archivistes français, rassemblant les archivistes des universités, rectorats, organismes de recherche et mouvements étudiants.



Cellules nerveuses précurseuses © Inserm/Roussel, Guy

À l'Inserm, cette mutualisation est pensée depuis quelques années autour de plusieurs projets. Nous avons ainsi réalisé des formations pour les producteurs d'archives au sein des unités mixtes de recherche. Axées principalement sur la collecte, ces formations sensibilisent les chercheurs à une possible réutilisation et valorisation de leurs archives. Elles ont eu lieu pour des grands centres de recherche, comme le Centre de recherche de l'Institut du cerveau et de la moelle épinière (CRICM) à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière ou l'Institut universitaire d'hématologie (IUH) à l'hôpital Saint-Louis en partenariat avec les services d'archives des universités Paris 6 et Paris 7 et du CNRS. Une deuxième action a été l'organisation et l'encadrement en commun d'un stagiaire de deuxième année de master en archivistique avec le service des archives de l'université Pierre et Marie Curie (université Paris 6). Le travail de réflexion du stagiaire consistait en une étude préalable à l'archivage électronique des plateformes de recherche. Une plate-forme est le regroupement sur un même site des équipements et des moyens humains destinés à offrir à une communauté d'utilisateurs des ressources technologiques de haut niveau. La plate-forme étudiée a été celle du centre d'anatomie cognitive qui conserve des fichiers texte et des fichiers d'imagerie médicale (IRM). Ce stage n'avait pas pour objet

principal la valorisation, mais nous a amenés à y réfléchir, les archives électroniques permettant une réutilisation et un partage plus faciles des données pour les chercheurs. Ce projet a d'ailleurs donné lieu à une communication commune lors du Forum des archivistes à Angers en mars 2013<sup>1</sup>.

Malgré tout, il reste encore de nombreuses actions à étudier quant au renforcement de cette valorisation. Nous attendons beaucoup du guide des sources actuellement en cours de réflexion par un des groupes de travail de la section Aurore. Ce guide des sources permettra non seulement de donner accès de manière centralisée à nos instruments de recherche et donc à nos archives communes aux chercheurs en histoire des sciences, mais il contribuera aussi à la connaissance des fonds produits ou conservés par les archivistes des autres partenaires de mixité ou autres services d'archives (Archives nationales, Archives départementales) qui pourront ainsi mieux orienter leurs lecteurs. Une autre piste pourrait être l'organisation de séances de sensibilisation communes à destination des étudiants en histoire afin qu'ils viennent travailler sur nos fonds, d'autant que la majorité des lecteurs étudiants éprouvent des difficultés à appréhender le fonctionnement des archives en France et ont parfois du mal à réutiliser leurs sources de manière cohérente. Nous avons proposé ce partenariat à un professeur d'histoire contemporaine à l'université Paris Sorbonne, ce dernier étant par ailleurs un des membres fondateurs du comité d'histoire de l'Inserm. Enfin, il nous paraîtrait également intéressant d'intervenir dans les formations des jeunes chercheurs de nos organismes. Ces interventions, axées principalement sur la collecte, pourraient également les inciter à réutiliser les archives. On rejoindrait ici la problématique de la réutilisation des données de la recherche.

## **Conclusion**

L'activité de valorisation dans nos services d'archives intermédiaires n'est pas prioritaire. Pourtant, nous avons constaté en travaillant avec les services versant qu'elle est essentielle et vient en appui à l'activité de collecte, plus traditionnellement associée à notre travail d'archiviste. Cette valorisation doit

---

<sup>1</sup> CHAMBEFORT (Hélène) et GALLOIS (Isabelle), « Valoriser les archives de la recherche », *Forum des archivistes : les archives aujourd'hui et demain*, Association des archivistes français, 20-22 mars 2013, Angers.

être menée à la fois auprès des chercheurs « classiques » mais également auprès de nos chercheurs comme nous vous les avons présentés précédemment. Et enfin elle ne peut se faire que dans un contexte de mutualisation des moyens, des réflexions et des champs d'action. Communiquer et valoriser les archives, c'est aussi valoriser notre métier et le faire reconnaître. Cette reconnaissance nous confère un rôle d'expert qui nous permet d'obtenir une vraie crédibilité auprès des chercheurs mais aussi de notre institution. Pour cela, nous menons également des actions afin de valoriser et donner accès afin de faire connaître les fonds Inserm (publications et colloques sur notre métier, participation à des comités scientifiques<sup>1</sup> et groupes de travail<sup>2</sup>, etc.). Toutefois, nous pouvons déplorer qu'il soit difficile de trouver des lieux d'expression disponibles en tant qu'archivistes en établissements de recherche. Les revues à destination des historiens des sciences sont souvent très spécialisées et la présentation d'un fonds n'y est pas pertinente. De plus, il n'existe pas, à notre connaissance, de revue, portail, plate-forme ou site, qui pourraient permettre d'informer la communauté scientifique du classement d'un nouveau fonds historique.

Hélène CHAMBEFORT  
Responsable du service des archives  
Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm)  
archives.disc@inserm.fr

Margot GEORGES  
Archiviste  
Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm)

---

<sup>1</sup> À l'image de la participation au comité scientifique de la Conférence sur les archives de la recherche organisée par la section universités du Conseil international des archives en juillet 2014, ou de celle au comité des archives de l'Institut Pasteur.

<sup>2</sup> Par exemple la contribution au sixième segment de la Bibliothèque scientifique numérique (BSN).